

**Interview de Monsieur Olivier VILLOIS**  
**Inspecteur DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) et**  
**secrétaire national CGT-DGFIP**  
**Lycée international François 1<sup>er</sup>**  
**2 février 2022**



**Noane Hadrot :** Bonjour ! Etes-vous devenu inspecteur par idéal de la justice et honnêteté ou pour une raison plus personnelle ?

**Oliver Villois :** Je suis rentré aux impôts parce que j'estimais, et j'avais une vision du service public, je voulais me mettre au service de la population. La fonction publique c'est ce qu'il y a de mieux. Après, inspecteur, je le suis devenu en passant les concours et en étant dans la fonction publique et pour gagner plus. On est obligé de passer des concours et de progresser, c'est aussi pour ça que je suis passé inspecteur. Mais la première raison pour laquelle je suis rentré aux impôts, c'était pour me mettre au service de la population. J'avais une vision du service public que j'avais envie de transmettre, c'est la raison principale de mon investissement.

**Rose Schlegel :** Nous nous demandons si vous êtes plutôt pessimiste ou optimiste par rapport à l'évolution de votre profession ?

**Olivier Villois :** Si je me place d'un point de vue syndicaliste, je dirais que je suis plutôt pessimiste, parce que ça prend une tournure un petit peu différente de ce qu'on peut envisager. Les contrôles se font à partir de l'informatique avec l'intelligence artificielle, et moi ce n'est pas comme ça que je vois le contrôle fiscal, une société ou un particulier ce n'est pas l'informatique qui va le sortir. Il faut aller voir sur place, donner des explications.

Si je prends mon rôle est mon grade d'inspecteur, c'est plus mitigé, malgré tout je reste pessimiste mais moins que le syndicaliste, dans le sens où dans nos métiers, on a besoin

d'intelligence artificielle, c'est une grande aide. Nous avons tellement d'informations à absorber qu'il nous en faut, mais il faut faire attention que l'informatique ne remplace pas l'humain, et on le voit à notre niveau par exemple.

Les particuliers qui vont dans les centres des finances parce qu'ayant un problème d'impôt, il n'y a plus personne. Maintenant ils sont obligés d'envoyer un message sur info.gouv sur leur portail pour poser une question, parce que quand ils appellent, il n'y a personne. De ce point de vue-là mon pessimisme monte au créneau.

**Rose Schlegel : Que pensez-vous du faible taux de syndicalisation aujourd'hui en France (il est à peu près de 10%) et peut-il expliquer certaines crises sociales comme les gilets jaunes ?**

**Olivier Villois** : Pourquoi le taux de syndicalisation est-il si bas ? Peut-être parce que le message diffusé sur le rôle des syndicats et leur image véhiculée dans la presse et dans les médias n'est pas bon. Tout à l'heure quand je vous prenais l'exemple du barbecue saucisses-merguez, quand on discute avec des gens sur la CGT, souvent c'est ce qui revient, ou alors Martinez, le petit moustachu Pepito. C'est une image qui traîne et qui est difficile. Après il y a d'autres syndicats. Mais le taux de syndicalisation, je ne sais pas pourquoi. Je pense qu'en grande partie les gens ne savent pas à quoi sert un syndicat et ce qu'il peut apporter. Je pense que malgré tout dans certaines grandes entreprises il y a encore des syndicats dont la CGT, qui font du syndicalisme pour soi et non pas pour les gens qu'ils représentent. Être syndicaliste et être représentant ce n'est pas véhiculer un besoin qu'on a nous, on porte quelque chose même si nous nous estimons que ce n'est pas bien, si ce sont les salariés qui demandent, il faut le porter. On n'est pas Dieu ce n'est pas à nous de choisir.

Sur la crise des gilets jaunes, oui, clairement, les gens ne se reconnaissant pas dans les syndicats ont trouvé d'autres moyens de se faire entendre. Après, nous, on a fait de gros débats en interne, à la CGT-force publique, pour savoir s'il fallait ou pas appeler à manifester le samedi avec les gilets jaunes ; savoir s'il fallait encourager les blocus ; arrêter les payes car on a aussi ce pouvoir là à l'inspection générale des finances, bloquer toutes les payes des fonctionnaires. Il y a eu ces débats en interne, on a fait le choix de rester en dehors de tout ça. Nous avons vu par la suite les dirigeants et les ministères qui étaient très embêtés de ne pas voir un dirigeant représentant avec qui discuter. Avec les syndicats ils savent qui aller voir, qui appeler, Martinez chez nous, pour discuter avec eux. Mais pour les gilets jaunes il n'y avait personne et dès qu'il y en avait un il se faisait taper dessus, insulter, donc c'était un peu le bazar. Mais oui, les gilets jaunes, c'est une crise du syndicalisme qu'on n'a pas vu venir et qui on pense reviendra assez vite sauf si on arrive à syndiquer.

**Noane Hadrot : Pour vous quelle serait la cause qui devrait être plus défendue en tant que syndicat ?**

**Olivier Villois** : Dans mon syndicat à moi, c'est l'égalité femmes-hommes. Pour nous c'est le cheval de bataille le plus prégnant car il y a une inégalité de traitement anormal. Ça serait le premier point sur lequel il faut se battre avec d'autres moyens que ceux qui sont présentés par Darmanin.

**Rose Schlegel : En tant que syndicat pensez-vous être mieux écouté, avez-vous le pouvoir de faire changer les choses ?**

**Olivier Villois** : Écouté oui, on l'est car on l'est car malgré tout, nous avons une certaine légitimité. Il y a des élections professionnelles tous les quatre ans, en fin d'année 2022 les élections de la fonction publique auront lieu. Le fait d'être représenté et élu fait que oui, on est écouté par la direction générale et par les différents ministères. Après, écouté et entendu ne veut pas dire qu'on peut faire changer les choses, c'est un des soucis. Pour les syndicats à l'heure actuelle il n'y a pas de grande victoire, il y a très longtemps qu'il n'y a pas eu de grande victoire salariale. On n'arrive pas à gagner de choses réelles et à mettre en avant les valeurs qu'on défend, on est très peu entendu. Personnellement durant ces deux dernières années par exemple j'ai pu parler avec Darmanin. On parle du nouveau réseau de proximité qu'ils ont mis en place, à l'heure actuelle eux ils ont une vision économique, une vision libérale des services publics, nous n'avons pas cette vision-là. Ils sont les premiers à dire qu'au moins on est droit dans nos bottes par rapport à ce qu'on veut porter. On peut avoir des revendications au niveau du service public mais ils vont dire que ce n'est pas leur vision. La seule chose qui pourrait faire qu'on soit réellement entendu, c'est la grève générale. C'est arrivé une fois à la DGFIP en 1989 où en fait ils ont tout bloqué au niveau des finances publiques, ça a duré un mois et on a tout obtenu, des primes, des emplois ça a été une grosse victoire et la dernière réelle au niveau des impôts. 1989 ça n'est pas hier, on a l'impression que c'était il y a très longtemps. Après juste pour vous dire, malgré tout on est aussi écouté car on a participé au niveau des finances publiques à une négociation de distribution d'enveloppes budgétaires et de primes aux agents, au tout départ le directeur voulait nous proposer 10 millions pour quelques agents aux finances publiques. On a demandé que ce soit donné à l'ensemble des agents du service public pour 80000 agents des finances, et on a obtenu une enveloppe de 18 millions. Donc malgré tout on est écouté aussi, on arrive parfois à obtenir certaines choses. Mais le syndicaliste a toujours du mal à mettre en avant ce qu'il a gagné car il estime que ce n'est pas suffisant et que c'est très loin de ce qu'il revendique au départ.

Pour vous donner un exemple quand on a été à la négociation en intersyndicale, on était avec la CFDT, on avait demandé 1000 € pour tout le monde. Voyez, on voulait 95000 €, on savait qu'on ne les aurait pas parce qu'économiquement on connaît aussi la réalité de ce qu'il y a dans les caisses de l'État vu qu'on fait rentrer l'argent, mais on leur a dit attendez, Macron propose une prime à 1000 € défiscalisée aux salariés du privé et demande aux boîtes privées de la donner. Alors si vous voulez faire un geste, faites le même geste, et donc après, ça a été la discussion et on a obtenu 250 € pour l'ensemble des agents, alors qu'au départ ils parlaient de 75 € pour les agents. Malgré tout c'est une victoire, mais c'est une semi-victoire pour nous car c'est très loin de ce qu'on attendait.

**Noane Hadrot** : **Quels sont les rapports entre syndicats, y a-t-il une écoute ou une compétition ?**

**Olivier Villois** : Ça va dépendre des syndicats, ça va dépendre des représentants syndicaux, ce matin j'étais en réunion en intersyndicale avec les quatre syndicats des finances publiques. En fin d'année, chacun essaye de tirer son épingle du jeu parce qu'un résultat aux élections, s'il est bon, c'est une meilleure représentativité au niveau du ministère, et ce sont surtout des droits syndicaux supplémentaires. Les droits syndicaux, c'est ce qui permet aux gens qui ne sont pas en permanence syndicale d'aller militer et d'aller sur le terrain pour s'occuper des tracts et autres en dehors de leurs heures de travail. On arrive avec les quatre organisations syndicales à ne pas avoir de soucis, on s'entend bien, on arrive à discuter, on n'est pas d'accord sur tout, sinon il n'y aurait pas quatre syndicats. Mais on arrive à se retrouver et chacun fait des

compromis. Après, tout dépend de jusqu'où on veut aller, si on veut faire une unité syndicale pour porter quelque chose vis-à-vis du directeur, du patron, c'est la même chose dans le privé, on est toujours plus fort à plusieurs et surtout quand il y a tous les syndicats. Quand il n'y a que la CGT qui gueule et tous les autres ne disent rien, alors oui on peut s'interroger pourquoi la CGT gueule. Par contre lorsqu'il y a les quatre syndicats qui disent bah non c'est pas bon, il faut revoir la donne, alors on va plus influencer. Nous, on a toujours essayé de faire l'unification syndicale, mais bon là on va rentrer dans les élections, plus on va se rapprocher des élections, plus ça va être compliqué de s'unifier.

**Rose Schlegel : Quel regard portez-vous sur les nouvelles formes d'engagement de la jeunesse, souvent plus radicales par exemple les identitaires, les éco-activistes ?**

**Olivier Villois** : Je pense que s'ils en arrivent là, c'est parce qu'ils sont déçus et qu'ils ne sont pas retrouvés dans les syndicats classiques et dans les luttes. S'ils ont franchi le cap, c'est que quelque part il n'y a rien dans la société qui correspond à ce qu'ils veulent et qui ferait que leurs revendications soient portées. Après personnellement, je ne suis pas adepte de la violence. Malheureusement c'est un des seuls moyens de se faire entendre. Prenons l'exemple des gilets jaunes, s'ils n'avaient pas cassé le restaurant la Rotonde ou autre, on ne les aurait pas autant écoutés et distribué de l'argent comme on leur a distribué.

Pour moi ce n'est pas la solution, quand on fait des manifs on se fait suffisamment taper dessus par justement des identitaires ou autres qui infiltrent les manifs parce qu'on est trop gentil, on ne va pas suffisamment au contact avec les forces de l'ordre. Comme ils disent, ce sont « des manifestations pépère ». Voilà, c'est une vision ou du combat qui est différente. Après, est-ce qu'ils obtiennent plus de choses malgré tout ? Je n'en suis pas sûr. Sont-ils plus entendus ? Je n'en suis pas sûr non plus. S'ils vont pour casser on va perdre le message principal qu'on cherche à faire passer et on en revient toujours la même chose : qu'est-ce que les médias font passer comme message et images ? Qu'est-ce que les médias communiquent sur ces problématiques ? La violence ne résout pas tout et parfois elle est même contre-productive car on ne va parler que d'elle et on va oublier tout le message principal qui était porté au départ. Mais après syndicalement, il faut se poser la question de savoir pourquoi on n'arrive pas à attirer les jeunes dans nos instances. C'est une remise en question globale qui relève d'une pensée plus globale. Pour la CGT, ça va être beaucoup plus compliqué à faire, car malgré tous les stéréotypes restent, il y a des « vieux de la vieille » encore présents, il y a une certaine image du syndicat et de ce qu'on peut faire qui est très compliquée à faire bouger.

**Noane Hadrot : En quoi et pourquoi le partenariat conclu l'an dernier entre la DGFIP et Google pose-t-il problème selon vous ?**

**Olivier Villois** : Il faut savoir qu'un propriétaire qui fait des modifications chez lui doit déclarer ses travaux : vous installez de nouvelles toilettes ? Vous devez le déclarer. Vous installez une deuxième salle de bain ? Pareil. Vous faites un établi dans votre jardin ? S'il dépasse un certain nombre de mètres carrés, il doit être déclaré. Une piscine, si vous la creusez et qu'elle est fixe, vous devez la déclarer. Mais la DGFIP s'est aperçue qu'il y avait des soucis de contrôle. Donc elle s'est dit : comment, sans envoyer les gens sur place, sans qu'ils perdent leur temps à regarder sur Google Earth rue par rue, comment peut-on optimiser cela ?

Elle a donc lancé un appel d'offres. Capgemini, entreprise française, a répondu à l'appel et s'est alors mise en partenariat avec Google. C'est arrivé à nos oreilles en 2019. On a commencé à

poser des questions concernant le contrat, sur les informations auxquelles Google allait avoir accès, comment ça allait se passer... Parce qu'en même temps un contrôle fiscal avait lieu sur Google et on annonçait des sommes astronomiques en termes de redressement. Mais ça s'est fait, et malgré toutes les questions qu'on avait pu poser à la DGFIP, on n'a jamais eu de réponse. Puis, en 2020, ils nous ont annoncé qu'ils avaient fait un test sur quelques régions : la première région sur laquelle ils l'ont fait est le sud-ouest, la région de Marmande. Là-bas, ils ont repéré trois milles piscines qui n'étaient pas déclarées.

Mais comment ont-ils fait ? Ils ont pris les plans de l'IGN : les cartes que l'on peut obtenir avec le cadastre, des cartes auxquelles tout le monde a accès sur internet (cadastre.gouv.fr). Google, avec son Google Earth, a sorti les cartes où il reprenait en schématique les constructions ou les différences de couleurs qu'il avait pu constater. Et donc après cela, on collait les deux cartes et on vérifiait qu'il n'y avait pas de construction ou de choses nouvelles. Ainsi, quand on voyait qu'il y avait un carré que Google avait repéré et qu'il n'était pas sur la carte, on se disait « tiens il doit y avoir quelque chose ». Soit c'était une piscine, soit c'était un établi. Mais en contrôlant, on s'est aperçu que certains endroits repérés n'étaient en fait que des terrains agricoles qui n'étaient pas de la même couleur que les autres ou qui n'avaient pas la même forme. Il restait donc encore une optimisation à faire. A l'heure actuelle, quatre départements sont en test. Deux dans le sud-est : les Bouches du Rhône et le Var, et puis la Haute-Savoie, et le Morbihan.

La DGFIP joue très gros sur ce sujet : d'énormes sommes ont été investies et des contrats énormes ont été passés avec Capgemini (et donc Google derrière). Les premiers résultats ne sont pas satisfaisants et n'auraient pas le retour escompté puisque que c'est très compliqué : il faut vérifier, mais qu'est-ce qui nous dit que la piscine telle qu'elle est n'est pas une piscine intex ou bien tubulaires (hors sol) ? Pour voir il faudrait aller sur place.

Ce qu'il se passe, c'est que les gens vont sur Google Earth pour vérifier si la proposition qu'on fait est bonne, sinon ce qu'on fait souvent c'est envoyer des courriers automatiques aux gens pour leur dire qu'on a repéré une construction qui n'est pas déclarée. C'est souvent du déclaratif. Encore une fois les retours qu'on a ne sont pas très bons. On sait qu'à présent Google a fini son travail, mais on ne sait pas quelles informations il a pu récupérer ou autre. Parce qu'il faut savoir que le cadastre français est la répartition parcellaire des biens immobiliers dans les villes ou autres. Cela date de Napoléon. Cela représente une valeur marchande énorme puisque ça référence tout le sol français, avec ses parcelles. On sait où sont les constructions, là où il y a des forêts. Et ce qui est super important, c'est qu'on ne sait pas si Google a récupéré ces informations là et s'il peut les monnayer ou en faire quoi que ce soit d'autre. C'est la grande inconnue. On sait que Google a fini son travail et que c'est Capgemini qui est en train de travailler dessus. Mais que Capgemini est en train de petit à petit lâcher prise parce que les résultats ne sont pas présents. Ça demande trop d'intervention humaine et, l'objectif principal étant de limiter l'intervention humaine sur ces déclarations, ça demande encore trop d'hommes. Ils ne sont donc pas dans le cahier des charges tel qu'il était prévu.

Après, personnellement, ce que je trouve choquant, c'est que Google ait été mêlé à l'affaire. Google le fraudeur fiscal. Puisque à l'époque, il y avait un contrôle fiscal qui était dessus, Google avait pris un milliard d'amende en première instance. Il a fait des recours, il a fait des tribunaux. Il y a eu un protocole qui a été signé à hauteur de trois-cents millions. Et voilà donc, ça veut dire qu'on fait travailler un fraudeur fiscal. C'est-à-dire que l'État français fait appel à une entreprise qui fraude. Le contrôle fiscal est fait pour s'assurer de l'égalité de traitement entre

les sociétés qui déclarent honnêtement leurs impôts et puis celles qui ne les déclarent pas. Celles-ci, on les contrôle pour qu'il y ait un rétablissement fiscal. Et là, dans les appels d'offres, dans les appels de marché qui sont faits normalement, quand c'est l'Etat qui fait cet appel de marché, les fraudeurs fiscaux sont exclus. Mais là, Google ne l'était pas. Alors on nous a donné comme excuse que c'était Capgemini qui avait répondu à l'appel et c'est Capgemini qui a fait appel à Google après. Malgré tout, Google fait quand même partie de l'histoire et, pour nous, n'aurait jamais dû en faire partie.

Après, au niveau finances publiques, j'ai envie de dire que malheureusement, il n'y a que Google qui avait la capacité de le faire. Il faut être réaliste, je ne connais pas d'autre application que Google Earth en termes de fiabilité et de terrain pour faire ce qu'il y avait à faire. Et surtout en termes de puissance financière derrière et de technique pour s'adapter à nos schémas. Donc voilà, en tant que syndicaliste c'est une honte et ce n'est pas normal. En tant que fiscaliste, malheureusement, on était obligé d'en passer par là, oui.

**Entretien mené le 2 février 2022 et transcrit par Noane HADROT (Terminale 1 SEA) et  
Rose SCHLEGEL (Terminale 2 SEA)**